

## Résumé de l'Assemblée Générale de LEI ESCLOPS Saint-Pérollais - 4 octobre 2024 pour la saison 2023/24

Le club de randonnée "LEI ESCLOPS Saint-Pérollais" a tenu son Assemblée Générale le 4 octobre 2024 à Saint-Péray. Voici les points saillants de la saison 2023/2024 :

- **Adhésions** : Le club a vu une augmentation du nombre d'adhérents, passant de 233 à 247 membres .
- **Activités** : De nombreuses randonnées ont été organisées malgré quelques annulations dues aux conditions météorologiques. Le programme inclut des randonnées hebdomadaires et des sorties "Sport Santé" adaptées aux personnes convalescentes et avec des pathologies diverses.
- **Séjours** : Des séjours ont été réalisés entre autres, au Maroc, dans le Trièves, en Aveyron, et au Vietnam...Deux séjours ont été annulés (Monténégro et Madère).
- **Finances** : Le club affiche une trésorerie saine avec un résultat positif de 1 485,31 €. Les dépenses incluent les licences FFRP, les frais de formation, et les investissements dans des terminaux de paiement.
- **Formations** : Le club continue de prioriser les formations pour ses membres, couvrant les frais de formation pour les accompagnateurs et les premiers secours.
- **Appel aux bénévoles** : Le club sollicite de nouveaux bénévoles pour le fonctionnement du club et pour aider à l'organisation et l'encadrement des randonnées.
- **Événements** : Le club a organisé plusieurs événements, dont la Fête des Vins et des randonnées pour l'Office de Tourisme.

Le club remercie tous les membres, bénévoles, et partenaires pour leur soutien et leur engagement. Pour plus d'informations, visitez notre site web : [www.randoleiesclops.fr](http://www.randoleiesclops.fr).